

LES GRANDS PROJETS EUROPEENS 2007- 2013



Crédit photo : X-Tu Architectes - Paris

Le numérique au service des girondins AQUITAINE

AUTORITE DE GESTION

Préfecture de la région Aquitaine
Secrétariat général pour les affaires
régionales (SGAR)

BENEFICIAIRE DES FOND

Syndicat mixte Gironde
numérique

INVESTISSEMENT EN INFRASTRUCTURE

Montant global de l'investissement
154 983 860 €

Montant FEDER obtenu
12 400 000 €

ETAT DE LA CANDIDATURE

Projet approuvé en juin 2010

MONTAGE FINANCIER

Partenariat public privé

CONTACTS

Yann Breton
Directeur
GIRONDE NUMÉRIQUE

Didier Grandpré
Violaine Boyé
SGAR

Partant du constat d'une carence effective en matière d'offre de services très haut débit à destination des zones d'activités économiques et plus gravement encore, de simples accès au haut débit primaire (512 kbits) pour des populations situées dans des zones blanches, le Syndicat mixte gironde numérique s'est engagé dans un projet d'établissement et d'exploitation d'un réseau de communications électroniques dans le cadre de l'article L1425-1 du CGCT.

Le «numérique au service des girondins» est donc un projet de déploiement massif des services numériques à destination des citoyens, collectivités, établissements publics et entreprises girondines par l'intermédiaire de l'établissement et de l'exploitation d'un réseau départemental d'initiative publique de couverture des zones blanches en haut débit, des Zones d'Activité Economique en très haut débit et des établissements publics girondins.

Réussir son financement FEDER

Réaliser une étude de faisabilité sérieuse en amont du projet
qui servira de feuille de route au grand projet

Gironde numérique

LES

du MONTAGE du dossier

- une étude de faisabilité très complète qui a servi de feuille de route à l'ensemble du projet.
- la constitution d'une équipe projet très professionnelle et suffisamment nombreuse
- une grande interaction entre le porteur de projet et l'autorité de gestion

du SUIVI du projet

- une grande interaction entre le porteur de projet et l'autorité de gestion.
- bonne relation avec le partenaire privé (France télécom)

de l'INSTRUCTION

- échanges formels et informels avec la CE organisés par le SGAR (visites opérationnelles de la DG Regio, réunions de travail à Bruxelles...)
- grande proximité entre le porteur de projet et l'autorité de gestion



Cette étude est co-financée par l'Union européenne dans le cadre du programme Europ'Act